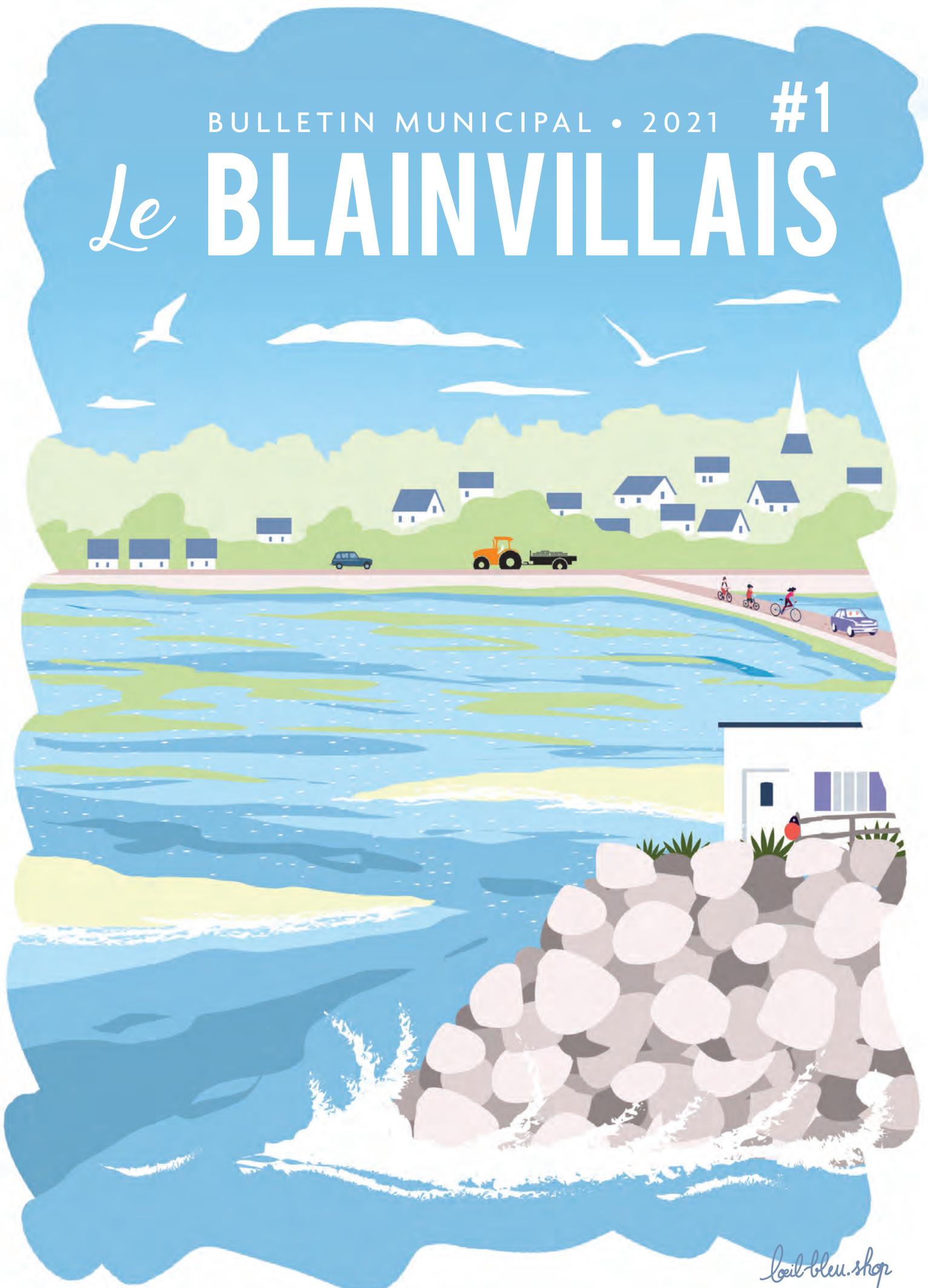


BULLETIN MUNICIPAL • 2021 #1

Le

BLAINVILLAIS



leil-bleu.shop

Chers.es Blainvillais.es

Nous voilà à la veille de la saison estivale qui je l'espère nous donnera l'occasion de nous retrouver. La campagne de vaccination qui a commencé en début d'année, nous rend optimiste pour l'avenir. La commune reste mobilisée et à votre écoute afin de venir en aide aux personnes les plus isolées et vulnérables.

De par son vaste espace littoral, notre commune a pu développer, d'une part, une activité conchylicole dynamique qui aujourd'hui emploie plusieurs centaines de personnes et, d'autre part, une activité touristique qui, malgré le contexte sanitaire contraignant, s'est développée. Forte de ses atouts, Blainville-sur-mer bénéficie actuellement d'une attractivité exceptionnelle qui devrait se renforcer dans les années à venir.

Alors qu'il existe un fort potentiel, et nous le constatons par les nombreuses sollicitations d'entreprises ou particuliers souhaitant s'installer sur la commune, nous n'avons plus le pouvoir de structurer une vision d'aménagement territorial. Le fait d'être au RNU (règlement national d'urbanisme) depuis plusieurs années pourrait hypothéquer notre volonté de développement.

Nous souhaitons donc que ce scénario évolue avec la mise en place d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) et du SCOT (schéma de cohérence territoriale). Mais les contraintes de négociations à 49 communes sur un vaste territoire vont prendre beaucoup de temps.

Dans ce contexte, nous allons tout entreprendre pour mener à bien les discussions avec l'État et la CMB, afin de permettre à notre commune de trouver les voies les plus adaptées pour retrouver un développement harmonieux et respectueux de l'environnement.

Gérer le bien commun, c'est prendre des décisions qui nous engagent. Après plusieurs mois d'initiation à la « chose publique », le travail est conséquent et doit suivre un parcours balisé, méthodique et intransigeant. Ce parcours, nous allons l'appliquer, fort d'une équipe administrative et technique dévouée et renforcée.

Nous avons accueilli le 18 février 2021, monsieur le Préfet de la Manche avec qui nous avons pu aborder en détail de très nombreux sujets en allant sur le terrain. Nous avons notamment visité la cantine, l'église et le site de la nouvelle salle polyvalente et enfin, nous avons parcouru le littoral. Monsieur le Préfet a pu constater nos ambitions et les difficultés auxquelles nous faisons face.

Tous les projets qui ont été mis en place en 2020, et ceux à venir ainsi que toutes les informations utiles pour bien-vivre dans votre commune vous seront donnés au fil de ces pages. Je remercie l'ensemble du conseil pour y avoir contribué et je vous souhaite de nous retrouver rapidement lors de divers événements dans notre commune.

Louis TEYSSIER
Le Maire

Conseil municipal



Louis
TEYSSIER
Maire –
Délégué
communautaire



Thierry MOURLON
Premier adjoint



Valérie RENOUF
Deuxième adjointe



Jacky VAYER
Troisième adjoint



Jean-Pierre K'DUAL
Délégué



Gérald LEMONNIER
Délégué



Françoise BILLON



Claude BOSQUET
Délégué communautaire



Christian GOUX



Marie GRANDAZZI



Antoine HAUDIQUER



Lucie LEBRUN



Thierry LEGABLIER



Pauline MARTIN



Guillaume QUETIER



Béatrice RIBES



Carole SCOLAN



Guillaume THOUROUDE



Olia TOUGOUCHI

PERMANENCES ET REPARTITION DES CHARGES DU MAIRE, DES MAIRES-ADJOINT.ES ET DES DELEGUES

Louis TEYSSIER, maire :

**Administration générale, finances, affaires communautaires, le littoral
Relations extérieures**

**Mardi : 10h-12h
Mercredi : 10h-12h
Jeudi : 10h-12h et sur RDV**

Thierry MOURLON, 1^{er} adjoint :

Aménagement de l'espace et attractivité, affaires scolaires, cantine

**Mardi : 10h-12h
Jeudi : 10h-12h et sur RDV**

Valérie RENOUF, 2^{ème} adjointe :

Affaires sociales, associations, tourisme, culture, communication

**Lundi : 10h-12h
1^{er} et 3^{ème} samedis du mois : 10h-12h et sur RDV**

Jacky VAYER, 3^{ème} adjoint :

Travaux, urbanisme, camping

Vendredi : 10h-12h et sur RDV

Gérald LEMONNIER, conseiller délégué : Développement durable et environnement

Jean-Pierre K'DUAL, conseiller délégué : Affaires maritimes

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat de mairie :

Pascale GÉDON (adjointe administrative)

Sylvie LEBREUILLY (rédactrice principale)

Christine LECAUDEY (attachée territoriale)

Personnel de l'école, de la cantine et de la garderie :

Sylviane COATANOAN (adjointe technique)

Murielle DELOEUVRE (adjointe technique)

Mireille JAMARD (adjointe technique)

Jennifer LEPOITTEVIN (adjointe technique)

David PHILIPPE (cuisinier)

Service technique :

Christophe DUCHEMIN (adjoint technique)

Benjamin LEFÈVRE (adjoint technique)

Gilbert VIVIER (adjoint technique)

Responsable du camping : Florence HALLEY (adjointe technique)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances: président Louis TEYSSIER		Développement durable et environnement: président Gérald LEMONNIER	
BOSQUET Claude	QUÉTIER Guillaume	BOSQUET Claude	LEMONNIER Gérald
HAUDIQUER Antoine	RENOUF Valérie	GOUX Christian	MOURLON Thierry
K'DUAL Jean-Pierre	TEYSSIER Louis	GRANDAZZI Marie	THOUROUDE Guillaume
LEBRUN Lucie	VAYER Jacky	MAUDOUIT Thierry <i>membre extérieur</i>	CHAMPENOIS Isabelle <i>membre ext.</i>
MOURLON Thierry			
Culture et communication/ présidente Valérie RENOUF		Travaux - urbanisme – assainissement: président Jacky VAYER	
BILLON Françoise (<i>rapporteur</i>)	QUÉTIER Guillaume	GOUX Christian	MOURLON Thierry
GRANDAZZI Marie	RENOUF Valérie	K'DUAL Jean-Pierre	THOUROUDE Guillaume
LEMONNIER Gérald	SCOLAN Carole	LEBRUN Lucie (<i>rapporteur</i>)	VAYER Jacky
MARTIN Pauline	TOUGOUCHE Olia	LEGABLIET Thierry	
Jean-Michel PANSARD <i>membre ext.</i>	SCOLAN Virginie <i>membre extérieur</i>	DAUVIN Guillaume <i>membre extérieur</i>	MARQUANT Pierre <i>membre extérieur</i>
Aménagement de l'espace et attractivité: président Thierry MOURLON		Affaires sociales: présidente Valérie RENOUF	
BOSQUET Claude	MOURLON Thierry	BILLON Françoise	RENOUF Valérie
GOUX Christian	QUÉTIER Guillaume	BOSQUET Claude	RIBES Béatrice
GRANDAZZI Marie	RENOUF Valérie	GRANDAZZI Marie (<i>rapporteur</i>)	THOUROUDE Guillaume
LEBRUN Lucie	SCOLAN Carole	MOURLON Thierry	TOUGOUCHE Olia
LEMONNIER Gérald	THOUROUDE Guillaume (<i>rapporteur</i>)	POSTEL Catherine <i>membre extérieur</i>	QUARANTE Christelle <i>membre ext.</i>
MARTIN Pauline			
LACOGNATA Agnès <i>membre ext.</i>	HOARAU Véronique <i>membre extérieur</i>	Camping: président Jacky VAYER	
Affaires maritimes: président Jean-Pierre K'DUAL		MOURLON Thierry	THOUROUDE Guillaume
BOSQUET Claude	MOURLON Thierry	RENOUF Valérie	TOUGOUCHE Olia
GOUX Christian	QUÉTIER Guillaume	RIBES Béatrice	VAYER Jacky
HAUDIQUER Antoine	RENOUF Valérie	SCOLAN Carole (<i>rapporteur</i>)	LACOGNATA Agnès <i>membre extérieur</i>
K'DUAL Jean-Pierre	TEYSSIER Louis		
LEBRUN Lucie (<i>rapporteur</i>)		Associations – tourisme: présidente Valérie RENOUF	
MARTIN Basile <i>membre extérieur</i>	MAUDOUIT Thierry <i>membre extérieur</i>	BILLON Françoise	RENOUF Valérie
		GRANDAZZI Marie	SCOLAN Carole
		MARTIN Pauline	TOUGOUCHE Olia (<i>rapporteur</i>)
		CHAMPENOIS Isabelle <i>membre ext.</i>	ZLASSI Majda <i>membre extérieur</i>
Affaires scolaires – cantine: président Thierry MOURLON			
HAUDIQUER Antoine	MOURLON Thierry		
LEMONNIER Gérald	SCOLAN Carole		
MARTIN Pauline (<i>rapporteur</i>)			
LECLERC Margaux <i>membre ext.</i>	HERVIEUX Yolande <i>membre extérieur</i>		

COMMISSIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2020

CONSEILLERS	COMMISSIONS	COMMUNAUTAIRE
		COMMUNALE
		DÉLÉGUÉ OU RÉFÉRENT
Louis TEYSSIER	Transition écologique : 2 GEMAPI	
	Transition écologique : 4 reconquête qualité des eaux littorales	
	Eau et assainissement	
	Commission des finances : président	
	Affaires maritimes	
	CDAS 50 : délégué suppléant	
Thierry MOURLON	Transition écologique : 1 programmes transversaux	
	Affaires scolaires	
	Finances	
	Aménagement de l'espace et attractivité : président	
	Affaires maritimes	
	Développement durable et environnement : président	
	Travaux – urbanisme - assainissement	
	Affaires sociales	
	Camping	
	Affaires scolaires – cantine : président	
	Appels d'offres et marchés : suppléant	
Valérie RENOUF	Santé	
	Enfance – jeunesse	
	PESL	
	Finances	
	Culture et communication : présidente	
	Aménagement de l'espace et attractivité	
	Affaires maritimes	
	Affaires sociales : présidente	
	Camping	
	Associations – tourisme : présidente	
	CCAS : présidente	
	CLIC : référente	
	CDAS : déléguée titulaire	
Banque alimentaire : représentante		
Jacky VAYER	Voirie	
	Urbanisme	
	Travaux / habitat	
	Eau / assainissement	
	Finances	
	Travaux – urbanisme – assainissement : président	
	Camping : président	
	Appels d'offres et marchés : président	
	SDEM 50 : vice-président	
	Jean-Pierre K'DUAL	Transition écologique : 2 GEMAPI
Transition écologique : 4 reconquête qualité des eaux littorales		
déchets		
Finances		
Affaires maritimes : président		
Travaux – urbanisme – assainissement		
Appels d'offres et marchés : suppléant		
SDEM 50 : délégué titulaire		

CONSEILLERS	COMMISSIONS	COMMUNAUTAIRE
		COMMUNALE
		DÉLÉGUÉ OU RÉFÉRENT
Christian GOUX	Transition écologique : 1 programmes transversaux	
	Transition écologique : 2 GEMAPI	
	Transition écologique : 4 reconquête qualité des eaux littorales	
	Urbanisme	
	Déchets	
	Aménagement de l'espace et attractivité	
	Affaires maritimes	
	Développement durable et environnement	
	Travaux – urbanisme – assainissement	
	Appels d'offres et marchés : suppléant	
	CLEP : délégué	
	SAGE : délégué	
Guillaume THOUROUDE	Transition écologique : 2 GEMAPI	
	Transition écologique : 4 reconquête qualité des eaux littorales	
	Développement éco / agriculture	
	Eau / assainissement	
	Aménagement de l'espace et attractivité : rapporteur	
	Développement durable et environnement	
	Travaux – urbanisme – assainissement	
	Affaires sociales	
	camping	
	Appels d'offres et marchés : titulaire	
Guillaume QUÉTIER	numérique	
	Finances	
	Culture et communication	
	aménagement de l'espace et attractivité	
	affaires maritimes	
	Appels d'offres et marchés : titulaire	
	Manche numérique	
Correspondant défense		
Claude BOSQUET	Urbanisme	
	Finances	
	Finances	
	Aménagement de l'espace et attractivité	
	Affaires maritimes	
	Développement durable et environnement	
	Affaires sociales	
CLECT : titulaire		
Marie GRANDAZZI	Transition écologique : 1 programmes transversaux	
	Transition écologique : 3 mobilité rurale	
	PESL	
	Culture et communication	
	Aménagement de l'espace et attractivité	
	Développement durable et environnement	
	Affaires sociales : rapporteur	
	Associations - tourisme	

CONSEILLERS	COMMISSIONS	COMMUNAUTAIRE
		COMMUNALE
		DÉLÉGUÉ OU RÉFÉRENT
Gérald LEMONNIER	Transition écologique : 3 mobilité rurale	
	Culture	
	numérique	
	Culture et communication	
	Aménagement de l'espace et attractivité	
	Développement durable et environnement : rapporteur	
Pauline MARTIN	Affaires scolaires - cantine	
	Culture	
	PESL	
	Culture et communication	
	Aménagement de l'espace et attractivité	
Béatrice RIBES	Associations – tourisme	
	Affaires scolaires – cantine : rapporteur	
	Développement éco / agriculture	
	Affaires sociales	
Olia TOUGOUCI	Camping	
	Appels d'offres et marchés : suppléante	
	Sports	
	Culture et communication	
	Affaires sociales	
Carole SCOLAN	Camping	
	Associations – tourisme : rapporteur	
	Affaires scolaires - cantine	
	Affaires scolaires	
	Culture et communication	
	Aménagement de l'espace et attractivité	
Françoise BILLON	Camping : rapporteur	
	Associations – tourisme	
	Affaires sociales	
Antoine HAUDIQUER	Culture et communication : rapporteur	
	Finances	
	Affaires maritimes	
	Affaires scolaires - cantine	
Lucie LEBRUN	CLECT : suppléant	
	Travaux – urbanisme – assainissement : rapporteur	
	Affaires maritimes : rapporteur	
	Aménagement de l'espace et attractivité	
	Finances	
Thierry LEGABLIER	Travaux – urbanisme – assainissement	

ETAT CIVIL

Bienvenue aux petits !	le 31 octobre 2020	Laurette PASQUER	Parents domiciliés : La Pallière
	le 13 novembre 2020	Bertille SAVARY	Parents domiciliés : 48 rue d'Agon
	le 14 décembre 2020	Janie POSTEL ALLAIS	Parents domiciliés : 4 route du Hutrel
	le 03 mars 2021	Victoire SAMSON	Parents domiciliés : 29 route du Hutrel

Félicitations aux mariés !	le 08 avril 2021	Sabrina ALIK et Rabah AMMI ALI	4 route de la Louverie
	le 16 avril 2021	Nelly SAINT et Jean-Yves DAVID	3 D chemin du Huton

Ils nous ont quittés...	le 13 novembre 2020	Thierry BULOT	66 ans	12 bis rue des Quarantaines
	le 13 décembre 2020	Albert VILLEDIEU	90 ans	La Héronnerie
	le 08 décembre 2020	Bernard CALIPEL	64 ans	12 Hôtel l'Azac
	le 11 janvier 2021	Danielle DURAND épouse LEMIERE	68 ans	9 route du Hutrel
	le 16 février 2021	Annick JANNET épouse FRÉMOND	79 ans	16 rue de Néauville
	le 26 février 2021	Brigitte VALLÈS	82 ans	8 lotissement le Degrat
	le 05 mars 2021	Léon LECONTE	84 ans	56 rue de Bas
	le 09 mars 2021	Georgette AMYS veuve GUILLEMET	90 ans	La hurie
	le 25 mars 2021	Paulette SAINT DENIS veuve HERTIG	88 ans	15 rue de la Roque
	le 07 avril 2021	Paulette MARIE épouse DAUVIN	89 ans	12 La Rogerie

BUDGET 2021 DE LA COMMUNE DE BLAINVILLE-SUR-MER

Cette année 2020 a été celle de l'élection d'une nouvelle équipe et donc une première année de fonctionnement. L'année 2020 a été aussi une année lourde d'engagements d'investissements décidés par l'ancienne municipalité sous forme de restes à réaliser et qui sur le terrain étaient également encore en cours de réalisation.

Il nous a semblé important pour assurer la sincérité de notre budget que les dépenses ne soient pas minimisées dans leur prévision et que les recettes soient prudentes dans leurs attentes également.

1. Montant des dépenses en euros

Années	Fonctionnement	Investissement	Total
1980	144 253	45 076	189 329
1991	645 313	496 744	1 142 057
2002	784 134	1 700 870	2 485 004
2017	2 268 377	1 773 535	4 041 912
2019	2 910 537	4 006 720	6 917 257
2021	2 717 965	2 488 061	5 206 026

2. Montant des dépenses en %

Années	Fonctionnement	Investissement
1980	76,2	23,8
1991	56,5	43,5
2002	31,6	68,4
2014	43,7	56,3
2017	56,1	43,9
2019	42,1	57,9
2021	52,2	47,8

3. Budget 2021 : principales dépenses

Travaux à l'église et aménagements au cimetière	243 000 €
Salle de convivialité et construction d'un bâtiment associatif	560 800 €
Travaux d'assainissement	581 000 €
Charges de personnel (salaires, cotisations sociales, assurances)	441 000 €
Défense contre la mer	160 000 €
Travaux de voirie et aménagement de voies douces	162 300 €

Vous pouvez retrouver le détail des budgets afférant à la commune sur le site <https://blainvillesurmer.fr>

ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES COMMUNALES DE 2017 A 2020

Recettes fiscales	2017	2018	2019	2020 (*)
Taxe d'habitation	216 562 €	218 183 €	224 907 €	-
Taxe foncière (bâti)	100 394 €	95 472 €	99 567 €	102 668
Taxe foncière (non bâti)	14 428 €	12 871 €	13 119 €	13 082
Cotisation foncière des entreprises	0	0	0	0
T O T A L	331 384 €	326 526 €	337 593 €	115 750 €

(*) En 2020, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée par l'Etat à hauteur de 230 728 € soit un montant de recettes fiscales de 346 478 €.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2021

Association	€	Association	€
Section locale SNSM	2 500 €	Association du Fleurissement de St-Malo-de-la-Lande	248 €
CCAS	4 000 €	Maison rurale de Saint-Sauveur-Lendelin	150 €
Club du Littoral Blainvillais	1 000 €	U.N.C.	120 €
Asparel (association parents d'élèves)	500 €	Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Agon-Coutainville	100 €
Secours catholique	600 €	Lycée maritime de Cherbourg	100 €
AJS BSM	800 €	Maison familiale de Coutances	100 €
Association "Entrain de lire"	500 €	Croix Rouge française	50 €
Banque Alimentaire de la Manche	600 €	Association La Croix d'or	50 €
Les restos du cœur	150 €	Secours populaire	150 €
GV « Au Vent d'amont »	300 €	MAM Les petits moussaillons	500 €
Société de chasse de Blainville et Saint Malo de la Lande	300 €		

COMMISSION AFFAIRES MARITIMES

Le littoral est un élément important de notre commune. La pression qu'il subit doit être au centre de nos considérations. Partant de ce principe, Louis Teyssier, a été élu au poste de délégué du littoral à Coutances Mer et Bocage. Sa mission pour les 5 ans à venir : mettre en place un plan d'aménagement planifié, partagé et validé par notre communauté de communes.

Dès 2020, nous nous sommes rapprochés de nos communes voisines, Gouville-sur-mer et Agon-Coutainville, afin d'aménager globalement le secteur et d'avoir une vraie stratégie collective. Les trois conseils municipaux ont validé un diagnostic, proposé par la CMB, qui pourra être intégré au plan partenarial d'aménagement en cours de rédaction. Ainsi, nous avons identifié les zones prioritaires de Blainville-sur-mer.

Au sud de la cale de la plage de Blainville-sur-mer, le conseil municipal a validé la volonté de nous associer avec Agon-Coutainville pour étudier l'impact d'une digue souple entre la poulette et notre cale.

Afin de combler la dépression sédimentaire entre le sud et le nord de la cale de Blainville-sur-mer, qui fragilise l'ensemble de ce secteur et menace les infrastructures (cale, pont ...), il est urgent de mettre en place un plan d'actions ambitieux. Cette année, nous avons repositionné les rochers qui bordent cet espace pour qu'ils gardent leur efficacité. Maintenant, il faut étudier la possibilité d'édifier plusieurs épis perpendiculaires à la digue du Grand Herbet. Retrouver ainsi l'ancien lit de la rivière qui passe sous le pont, en comblant la brèche au nord du grand Herbet et permettre un écoulement tel qu'il était par le passé avec son exutoire naturel près de l'ancienne sablière. L'entretien de ce cours d'eau, permettra de collecter les sédiments excédentaires et de les déposer sur les zones les plus vulnérables de notre littoral.

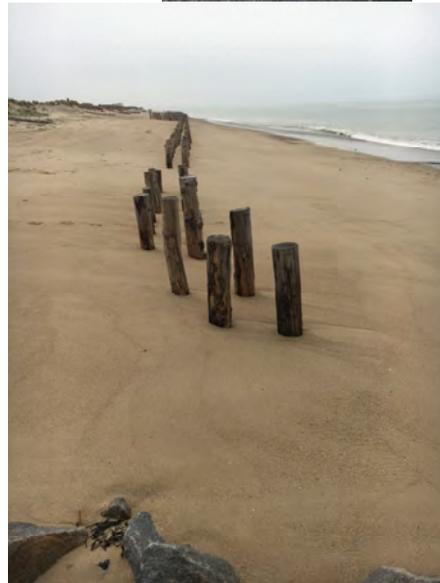


Les havres depuis des millénaires servent d'exutoire à la pression océanique qui s'effectue le long du cotentin et permet à de grandes masses d'eau en grande marée de s'engouffrer à l'intérieur de ces espaces. Et à l'inverse, à marée basse et en mortes eaux, le havre, ouverture naturelle sur la mer de la Manche, assure parfaitement son rôle de « chasse » en laissant naturellement s'écouler les eaux du bassin versants, limitant ainsi les inondations en arrière-pays.

Là encore, il est important de mener une réflexion sur ce site classé. Lors du ¹COPIL des sites Natura 2000 (littoral ouest du cotentin de Bréhal à Pirou du 22 janvier 2021), il a été validé la mise en place d'un groupe de travail NATURA 2000, spécifique sur les havres.

¹ COPIL : Comité de pilotage

Sur le banc du nord, des actions concrètes ont été menées cette année. Avant la saison estivale de 2020, nous avons rechargé en sable de chaque côté de la cale afin de rendre les plages accessibles. C'est environ 1000 m³ de sable qui ont été déposés. Afin de limiter l'érosion, nous avons mis en place une barrière pour interdire aux automobilistes de se rendre sur ce site. Cette initiative avait été présentée aux propriétaires des cabanes, le but étant de protéger la zone. Sur la plage, nous avons entretenu les structures existantes. Ainsi les pieux hydrauliques ont été repositionnés, les fascines ont été rénovées et un rechargement en sable a eu lieu au niveau de la première cabane en partant de la cale. Les résultats sont encourageants et la nature a été clémente cette année. Avant l'été, 1 300 mètres de ganivelles vont être posées pour encadrer les chemins de passage. Coutances Mer et Bocage va diriger les travaux. Enfin nous avons fait une demande pour agrandir le rayon d'action des pieux hydrauliques et des fascines. La suite sera donc de réunir les acteurs et de se concerter pour avancer. En partenariat étroit avec l'État, une équipe technique pérenne qui aide à la maîtrise d'ouvrage, devra être formée pour concevoir des actions, contrôler les travaux et surveiller les effets. Enfin, il faudra également avoir un œil très attentif à l'évolution du trait de côte du banc du Nord et anticiper des travaux d'aménagement des digues qui protègent le cœur de la production conchylicole de Normandie, la CABANOR et la zone conchylicole.



Nous avons aussi trouvé un moyen de recycler le tas de coquilles d'huîtres stocké proche du camping. En effet, 2 000 tonnes ont été évacuées. L'entreprise qui est venue les chercher, les recycle en peinture pour les autoroutes ou pour faire des cosmétiques. Des évacuations régulières vont être maintenues. Ce recyclage est rendu possible grâce à la participation des GIE² d'Agon-Coutainville, de Blainville-sur-mer et de la Cabanor.



Enfin, pour rendre plus attractive les plages de notre commune, nous avons décidé de délimiter une zone de baignade surveillée. Elle sera au sud de la cale de Blainville. Pour suivre la réglementation d'une baignade surveillée, nous allons remettre en état la vigie et mettre en place une nouvelle signalisation, tout cela pour la saison estivale de 2021.

² GIE : Groupe d'Intérêt Économique

COMMISSION ASSAINISSEMENT ET TRAVAUX

Assainissement :

La SAUR¹ est venue en 2020, visiter notre réseau qui s'est révélé être de bonne qualité. Quelques points noirs sont quand même apparus, ceux-ci vont induire les prochains travaux à prévoir concernant l'assainissement.

La création d'un nouveau réseau était nécessaire sur le village de *La halle* et *Les Landiaux*. Celui-ci avait été voté par l'ancien conseil. Le tout-à-l'égout est financé pour parti par l'agence de l'eau. Il y aura aussi la reprise du pluvial et la remise à neuf de l'eau potable financé par le SDEAU 50². De plus, il est prévu d'enfourer le réseau électrique ainsi que le téléphone. Celui-ci est financé à 70% par le SDEM³ 50. Les travaux ont débuté au mois d'avril. Ils s'achèveront par la mise en place d'un revêtement en enrobé neuf.

Sur la fin d'année 2020, nous avons procédé au nettoyage d'une grande partie du réseau d'assainissement.

D'autres travaux sont à prévoir, notamment le déplacement et le renforcement de la station de relevage du *Pont crochu*. En effet, la dégradation du poste de relevage, nous impose au vu de la sensibilité du site de mener ces travaux rapidement. Ils auront lieu à la fin de l'année.

Enfin au camping, nous allons procéder à la canalisation de sortie du réseau.

De nombreux travaux ont lieu cette année, ils ont eu un impact sur notre réseau routier , nous en convenons et nous nous excusons pour les dérangements.

Travaux :

Tout d'abord, nous avons assuré la fin des travaux de la cantine. Suite à des problèmes de finitions, le bâtiment n'a pu être livré que le 08 mars. Mais maintenant les enfants profitent pleinement de ce lieu.

Nous avons aussi accompagné la fin des travaux pour le nouveau local commercial qui accueille une esthéticienne ainsi que l'appartement au-dessus. Dans celui-ci, nous avons posé une cuisine. Il est maintenant loué.

Au stade, des grilles aux fenêtres du club house (bâtiment communal) ont été posées ainsi qu'un robinet d'eau dans le vestiaire.

En janvier février 2021, il y a eu la refonte de tout l'eau pluvial dans la *Rue du Nord* mais aussi la refonte de l'enrobé sur une longueur de 250 mètres.

En mars, le *Chemin de l'amour* a été aménagé avec un sable ciment, matériaux plus souples que l'enrobée pour éviter le bétonnage. L'accotement a été fait en cailloux. Ce chemin sera réservé aux déplacements doux. Néanmoins, cette voie ne sera pas interdite aux riverains.

Le département a refait le revêtement de la rue du littoral avec le nettoyage des bas-côtés.

La mairie a procédé à l'empierrement ou aux remblais de différents chemins et de bas-côté, notamment celui de la *Cliquetterie* jusqu'à la *Dujardinerie*, le chemin de la *Beuverie*, le chemin des *Landes*, la *Ronderie*, la *Tremaillerie*, la *Clercquerie*, ainsi que l'élargissement du virage route de la cale de Gonneville.

¹ SAUR : Entreprise Française du secteur de l'eau et de la propreté

² SDEAU : Syndicat Départemental de l'eau de la Manche

³ SDEM : Syndicat Départemental de l'Énergie de la Manche



Rue de la Boivinerie



Chemin de L'amour



Rue du Nord

Pour ce qui est du pluvial, suite aux inondations à la fin du mois d'août 2020, d'importants travaux ont eu lieu dans toute la commune : nettoyage de tous les creux à l'hydrocureur des buses dans ces rues : la *Chardotterie*, la *Robinière*, la *Ronderie*, la *Boivinerie*, la *rue Serpentine*, la *rue de Bas*, l'*Ostende*, la *rue du vieux lavoir* et la *rue du Hutrel* enfin nous avons procédé au nettoyage des creux du polder.

Dans les mois qui viennent, la refonte du pluvial est prévu dans le chemin des *Longs Champs*. En mai et en juin, dans cette même rue et celle de la *Monnerie*, vont débiter des travaux pour effacer les réseaux électriques, téléphoniques ainsi que la création d'éclairage public ; cette opération est financée en grande partie par le SDEM. De plus, dans la rue de la *Monnerie*, la mairie procédera à la vérification du pluvial et de l'assainissement avant de refaire le revêtement. De même, nous effacerons une partie du réseau des *Serpentines Sud*, à la fin de l'année toujours financé par le SDEM et reprendrons l'effacement des réseaux rue du *Hutrel* à la fin d'année 2021.

En ce qui concerne l'aménagement du cimetière, la commission travaux a décidé de créer un parking de 40 places, en sable-ciments. Des plantations seront refaites pour palier à celles qui ont dû être arrachées à cause d'un champignon.

Enfin, après la pose de toilette-sèche l'an dernier, nous avons pour projet d'aménager un parc à bateaux à la plage de Blainville-sur-mer (sud), et de délimiter un parking pour chaque usage.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Cette période très particulière marquée par les confinements et la distanciation sociale n'a pas permis aux Blainvillais et Blainvillaises de se retrouver autour de moments conviviaux.

Nos aînés étant les personnes les plus fragilisées par cette pandémie, la commission a proposé aux membres du conseil d'offrir un panier de Noël aux personnes de plus de 75 ans résidant à Blainville-sur-Mer. Les membres de la commission ont mis en place une permanence à la Mairie et ont livrés les paniers aux personnes ne pouvant se déplacer.

La commission travaille actuellement sur un programme « séniors en vacances » proposé par l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances). En effet, tous les ans, de nombreux chèques-vacances ne sont pas utilisés. L'ANCV propose de les redistribuer aux personnes âgées sous conditions de ressources. Ces chèques-vacances peuvent permettre de financer un séjour jusqu'à 50% pour les personnes de plus de 60 ans.

D'autres réflexions sont en cours notamment :

- sur la possibilité d'effectuer des commandes groupées pour les habitants (bois de chauffage ou fioul par exemple). Un sondage est disponible à la fin « du Blainvillais ».
- sur la mise en place d'une permanence par une assistante sociale du centre médico-social de Coutances afin d'aider les Blainvillais dans leurs démarches administratives.
- sur un projet de mutuelle municipale pour les retraités et/ou les personnes en situation précaire.
- Le projet de maison de service publique ne pourra pas avoir lieu sur notre commune mais nous avons obtenu du département, le passage d'un « bus- bureau mobile » qui viendra dans notre commune régulièrement. Dès que le département nous aura communiqué les dates nous ne manquerons pas de les diffuser largement.

La mairie a également organisé en lien avec la préfecture et la CMB, la vaccination pour les plus de 75 ans, 80 personnes en ont bénéficiées.

Cette commission travaille en lien avec les membres du CCAS que nous tenons à remercier pour la proche collaboration que nous avons menée tous ensemble.

COMPOSITION DU CCAS DE BLAINVILLE-SUR-MER

1. MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM – Prénom	Adresse
RENOUF Valérie	25B rue de Néauville – 50560 Blainville/mer
THOUROUDE Guillaume	6 route de la Mer – 50560 Blainville/mer
BILLON Françoise	30 rue du Long Rocher – 50560 Blainville/mer
BOSQUET Claude	3 chemin de la Viaurie – 50560 Blainville/mer
GRANDAZZI Marie	12 route du Hutrel – 50560 Blainville/mer

2. MEMBRES NOMMÉS PAR LE MAIRE

3. NOM – Prénom	4. Adresse
BÉBIN Anne-Marie	15 rue de bas – 50560 Blainville/mer
DAUVIN Anne-Marie	24 rue de Néauville – 50560 Blainville/mer
GERVAISE Alexis	33 rue des Quarantaines – 50560 Blainville/mer
LEBLONDEL Françoise	7 rue des Écoles – 50250 Surville
LECAPLAIN Christiane	La Jeannerie – 50560 Blainville/mer
MAUDOUIT Odette	4 rue du Hom – 50560 Blainville/mer

COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION

Facebook : Blainville-sur-Mer se met à la page



La commune s'est équipée d'un nouveau moyen de communication. Depuis l'été 2020, nous avons ouvert une page Facebook afin de communiquer au plus près des Blainvillais.es. Les informations de votre commune viennent à vous. Vous pourrez y retrouver des informations utiles, des événements organisés par nos commerçants et nos associations et les nouvelles du conseil municipal. C'est aussi une page où vous pouvez nous contacter. Des conseillers municipaux vous répondent le plus rapidement possible. Ainsi, si

vous avez un projet, des propositions ou des questions, il ne faut pas hésiter. Nous sommes très heureux d'être 545 abonnés sur cette page mais si vous n'y êtes pas encore, n'hésitez pas, elle s'intitule : Commune de Blainville-sur-mer.

Toutes les informations en direct sur notre nouveau site web

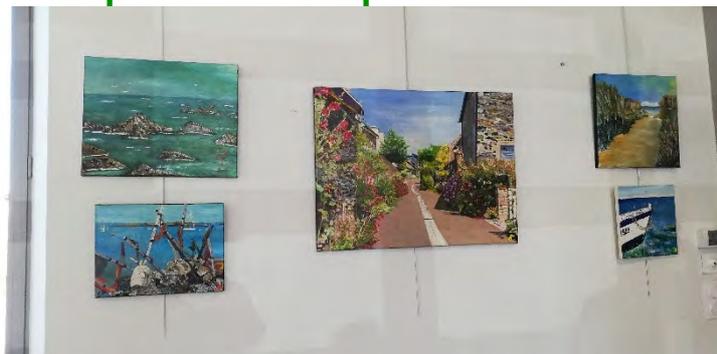


La commune se dote d'un nouveau site web : Vous pourrez y trouver toutes les informations pratiques de notre commune telles que :

- Découvrir Blainville (histoire et tourisme)
- La vie municipale (bulletins, finances ...)
- Urbanisme et assainissement (nouveau PLUi, littoral, environnement...)
- Vie scolaire et jeunesse
- Solidarité
- Vie culturelle et associative ...

Nous partageons ainsi toute l'actualité de la municipalité. En espérant que ce site facilite vos démarches et vos recherches, rendez-vous sur « blainvillesurmer.fr ».

Rétrospective de l'exposition de Jean-Michel Pansard



Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour notre première exposition, Jean-Michel Pansard, peintre autodidacte et artiste multcartes. Beaucoup de Blainvillais.es connaissent ses photographies, un art où il excelle, mais peu savent que cet artiste cache une autre passion, la peinture.

Nous avons pu découvrir au mois de septembre, dans la grande salle de la mairie une quarantaine de ses toiles.

Jean-Michel PANSARD a été heureux d'exposer dans notre commune, chère à son cœur, où il y a passé sa jeunesse.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, si vous avez une passion à partager.

AGENDA : retrouver l'agenda de nos événements sur notre site internet.



La période n'est pas propice à l'anticipation et pourtant il est indispensable pour la commune de vous proposer dès que cela sera possible des événements pour que nous puissions à nouveau

partager des moments conviviaux. **La tenue de ces événements est bien sûr sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire à venir.**

En préambule du festival de jazz sous les pommiers, la commission culture du conseil communautaire propose une tournée de concert dans différentes communes qu'ils le souhaitent. Blainville-sur-mer s'est porté candidate pour 2022.

Nous devons organiser une randonnée pour nettoyer notre commune mais celle-ci est annulée. En partenariat avec l'association animation, nous aurions voulu organiser des marches sur des circuits de différentes longueurs, accessibles à tous. Ensemble, nous nettoierons les rues et les chemins de notre commune. Le matériel sera fourni par la municipalité et la fin de la journée sera clôturée par un moment convivial.

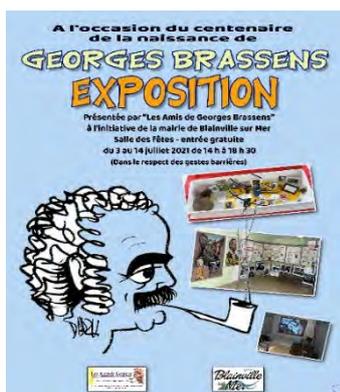
De préférence, elle serait organisée les lundis de Pâques de chaque année. Nous vous donnons donc rendez-vous pour l'an prochain.

Fête de la musique: cet événement en partenariat avec les commerçants du bourg est annulé.

Pour cette année, nous vous attendons nombreux :

Dimanche 06 juin : à l'occasion de la première édition de notre marché dominical, nous aurons la chance d'accueillir « Normandy jazz » qui vous accompagnera sur des morceaux de jazz des années 40. D'autres concerts seront programmés (voir calendrier).

Du samedi 03 juillet au jeudi 14 juillet à la salle des fêtes : En 2021, il y aura 40 ans que Georges Brassens nous a quittés. C'est aussi le centenaire de sa naissance. Cet artiste est sans conteste le poète le plus attachant de la fin du siècle dernier.



Les Français continuent de lui témoigner une immense admiration mais aussi une infinie tendresse. Blainville-sur-mer va rendre un hommage à ce grand poète pour ce 40ème, anniversaire, en recevant pendant quelques jours, une des plus belles expositions consacrées à Georges Brassens. En partenariat avec l'association « les amis de Georges Brassens ». Entrée gratuite



Des concerts de rue de différents styles allant du celtique au folk Américain seront présents lors du marché.

Dimanche 11 Juillet 2021-Tennessee Trio - Groupe Country Rock'n'roll Rockabilly

Dimanche 25 Juillet 2021 - Mil Marie Mougenot - Folk Celtique

Dimanche 8 août 2021 Mary Lou Trio - musique country folk américain

Dimanche 22 août 2021 - Doris et Vaquelotte - Chansons maritimes de Normandie et des terres françaises d'Amérique

Vendredi 6 aout Cinéma en plein air – stade de foot de Blainville-sur–mer — 19h30 pique-nique sur l'herbe – restauration et buvette sur place en partenariat avec l'AJB et l'association les gens bons d'art.

PROJET DE CREATION
D'ESPACES DES PARENTS

RÉUNIONS
D'INFORMATION
PARENTS

MONTMARTIN
SUR MER
Mardi 1 Juin
(Salle des fêtes)

COUTANCES
Mardi 18 Mai
(Salle des fêtes de l'Église)

BLAINVILLE
SUR MER
Mardi 8 Juin
(Salle des fêtes)

17h30

* Un espace parents, parents est un lieu
d'accueil, d'échanges, d'informations,
d'animations et d'outils adaptés à
des situations de tous les parents *

Sur inscriptions
02.53.76.78.50
Margaux Lejeune
Sous-directrice
m.leclercmuelles@gmail.com

Enfin, **le samedi 28 août**, retrouvez toutes les associations de la commune ainsi qu'un moment de convivialité. Un moment pour mettre fin à la période estivale et bien préparer la rentrée.

Plusieurs expositions sont prévues à la mairie en **octobre** les photographies de Véronique LEVAUFRE seront exposées et en **novembre** vous pourrez découvrir le travail de Florence GROULT.

Espace parents

En septembre, la commune accueillera un espace parents. Ce nouveau lieu sera un espace d'accueil, d'information, d'animation et de coordination des actions de soutien à la parentalité au niveau local, animées à l'échelle du territoire. Une réunion d'information aura lieu le **mardi 8 juin** à la salle des fêtes.

La fibre optique est disponible à Blainville sur Mer !

Grâce au réseau fibre déployé par Manche Numérique, la fibre est disponible sur la commune de Blainville-sur-Mer.

- **Comment s'informer / connaître son éligibilité à la fibre ?**

Sans plus attendre, le meilleur réflexe est de vérifier votre éligibilité à la fibre sur <https://www.manche-fibre.fr/eligibilite/>, en rentrant tout simplement votre adresse d'habitation.

Vous n'êtes pas encore éligible, bien que vous soyez dans une zone ouverte à la commercialisation ? Prenez contact avec Manche Fibre : <https://www.manche-fibre.fr/contact/>

- **Quand souscrire à la fibre ?**

Une fois votre foyer éligible, vous pouvez contacter directement l'un des fournisseurs d'accès à internet (opérateur commercial) pour souscrire à l'offre fibre de votre choix.

- **Quels opérateurs sont disponibles ?**

Le réseau de la Manche garantit une offre de services variée, compétitive, par la présence de nombreux opérateurs commerciaux destinés tant aux particuliers qu'aux professionnels.

Concrètement, vous avez le choix entre l'un des grands opérateurs commerciaux ou des acteurs de proximité (liste à retrouver sur [manche-fibre.fr](https://www.manche-fibre.fr)).

- **Avec quelles offres ?**

Pour les particuliers, les offres complètes Triple Play (TV Haute Définition- Internet - Téléphonie fixe) sont généralement proposées à des tarifs équivalents à ceux de l'ADSL. Le débit internet atteint jusqu'à 1 Gbit/s (soit 50 fois plus rapide que l'ADSL habituel).

Pour les professionnels, il s'agit de répondre non seulement aux besoins de connectivité rapide mais aussi de rétablissement du réseau en cas d'incident, pour garantir la continuité de l'activité.

Le construction du réseau Très Haut Débit de la Manche, porté par le Département via le **Syndicat Manche Numérique**, en partenariat avec les collectivités territoriales, constitue l'un des grands projets sur le territoire. **Manche Fibre by Altitude Infra** assure l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau. D'ici 2025, plus de 320.000 foyers, entreprises et sites publics seront raccordables à la fibre.

Plus d'informations sur : [manche-fibre.fr](https://www.manche-fibre.fr)

Professionnels, retrouvez votre espace dédié sur notre site : www.manche-fibre.fr/la-fibre-pour-les-entreprises/

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

La cantine :



Les élèves ont emménagé dans la nouvelle cantine scolaire le 08 mars 2021. La réception des travaux a été plus longue que prévu car certaines malfaçons ne nous permettaient pas d'ouvrir dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, les locaux sont à la hauteur des attentes des employés et des élèves. La pièce est insonorisée, les équipements sont à la pointe de la technologie et du nouveau mobilier a été acheté.

Ce temps d'attente, nous a permis de trouver un chef cuisinier et de former les deux employés aux nouveaux équipements. La suite du travail est maintenant de proposer des produits locaux et bios de préférence. Depuis le mois de janvier, les enfants de l'école ont le plaisir de se régaler avec des produits alimentaires préparés sur place.

Les tarifs de cette année :

Voici le tarif qui a été fixé par le conseil municipal :

	Prix par enfant :	Famille à partir de 3 enfants : prix par enfant
2019/2020	3,90 €	3,90 €
2020/2021	3,90 €	3,30 €

L'aire de jeux sportifs :



L'école a aujourd'hui un très joli plateau sportif pour que les élèves de l'école puissent faire du sport dans de bonnes conditions. Il y a deux buts, deux paniers de basket, deux poteaux pour mettre en place un filet. Enfin, il y a une piste d'athlétisme pour faire du saut en longueur.

En dehors du temps scolaire, le plateau sportif sera ouvert. Rendez-vous sur la page « le coin des jeunes (et des moins jeunes »).

Les temps forts de l'ASPAREL:



Malgré la crise sanitaire, l'association des parents d'élèves du RPI a tenu à maintenir des actions tout au long de l'année.

En Octobre, l'ASPAREL a organisé une vente d'objets personnalisés avec les dessins des enfants sur un cabas. Cette action a très bien fonctionné. L'année prochaine, ce sera soit un calendrier avec les photos des enfants ou bien un autre objet du quotidien.

En 2020, le père noël, étant très convoité, il est venu en pleine nuit, déposer les cadeaux dans les classes. Les enfants ont pu les découvrir chacun de leur côté selon les règles sanitaires.

L'année s'est poursuivie avec la tombola de la galette des rois. L'association a vendu 75 grilles, chacune avait un gagnant. Cette nouvelle action a été une réussite, elle est donc reconduite pour l'année prochaine.

Pour Pâques, une vente de chocolat des chevaliers d'Argouges a été organisée. Les petits gourmands étaient au rendez-vous.



Enfin, l'année se termine avec la vente de plants de légumes et de fruits. Pour les jardiniers experts ou moins experts, divers plants ont été vendus par « Les vivaces de Grimesnil » qui travaillent spécialement en bio. La livraison est prévue le dimanche 09 mai à l'école de Saint-Malo-de-la-Lande.

Nous espérons que la kermesse, le repas de l'école et le spectacle de Noël pourront avoir lieu l'an prochain. L'ASPAREL est toujours à la recherche de nouveaux membres pour le bon fonctionnement de l'association. N'hésitez pas !

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

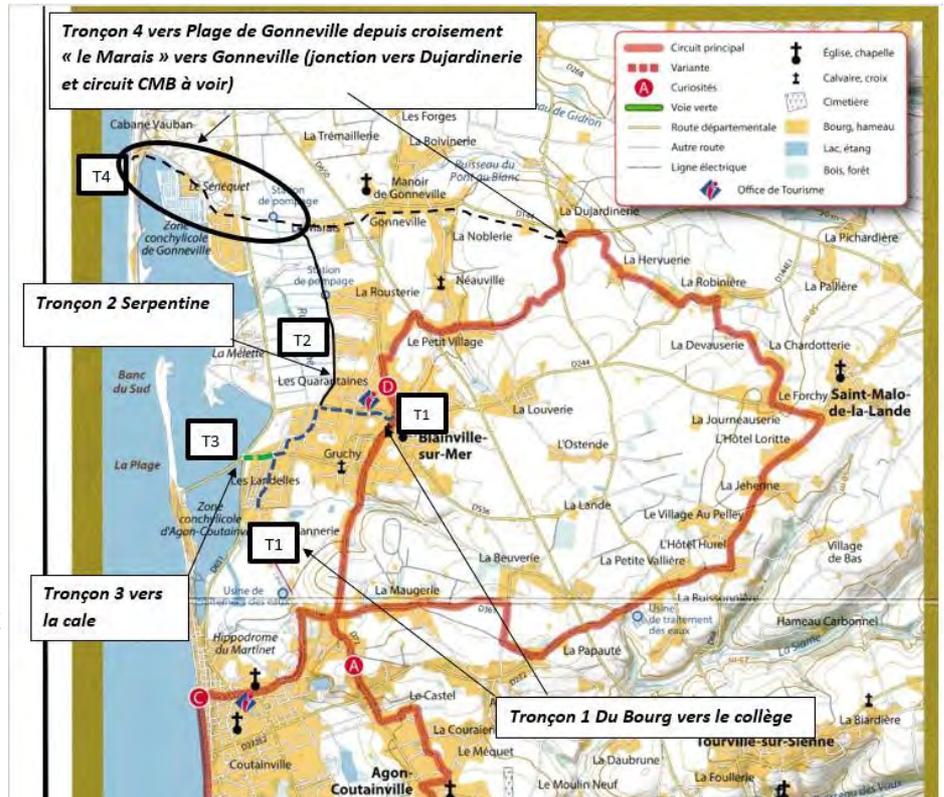
Voies cyclables et transport estival collectif

La commission a proposé un « plan vélo » élaboré à partir d'une étude réalisée en 2010 et il s'appuie aussi sur le circuit N°2 diffusé dans les offices de tourisme par la communauté de communes de Coutances mer et bocage. Découvrez ce plan en dessous (circuit CMB en rouge).

Projet de plan vélo Blainville sur mer

(T 1 à T4)

Les travaux entrepris par la municipalité *Rue du Nord*, *Chemin de la Cliqueterie* ainsi que dans le secteur du *Petit village* ont pris en compte ce circuit CMB (signalisation et remblais). Concernant ce même circuit la signalisation est en cours d'élaboration et nous allons proposer d'ajouter des points d'intérêt (ex : « la mare aux grenouilles »).



A l'échelle de la commune quatre tronçons sont à l'étude dont deux prioritaires : la *rue Serpentine* (T2) et du *bourg au collège* (T1). Les travaux du *Chemin de l'amour* entrent dans ce tronçon.

Ce projet vélo a été présenté à des représentants du département, de la CMB, à la principale du collège, et à nos voisins Coutainvillais. A l'issue de ces rencontres et suite à la délibération du conseil municipal du jeudi 15 avril l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au bureau d'étude « Paysage+ Vélo ». L'intervention de ce bureau d'étude permettra à la commune de participer à des appels à projets tout en prenant en compte les discussions actuelles liées au transfert de la compétence mobilité vers la CMB.

Des « parkings » à vélos vont également être posés au niveau de l'office de tourisme, de la *place Zimmerbach*, du plateau sportif, de la cale et de la plage de *Gonneville*. Selon les besoins exprimés ces parkings pourront être complétés via le programme de subvention « ALVEOL ».

Concernant le transport estival (5 juillet au 31 août), la municipalité a fait la demande en décembre auprès de la Région pour que le bus de la ligne 53 s'arrête derrière le collège

avec la possibilité de charger les vélos. Ce circuit dessert pour l'instant Coutances, Tourville, Coutainville et Gouville. Nous attendons la réponse.

Chemins pédestres

Il existe aussi un document CMB diffusé dans les offices de tourisme qui est disponible sur le site de la commune (fiche 33). La signalisation de ce circuit est en cours d'élaboration et nous remercions M Charpentier, président de l'association animation tourisme, pour sa participation.

La commission a proposé de faire un état des lieux pour inventaire et variantes éventuelles.

Plantations et paysager

Nous allons continuer l'aménagement de la parcelle communale au niveau du village au Pelley (ZL7) avec comme objectif « 1 arbre 1 habitant », sachant que 1200 arbres ont déjà



été plantés grâce aux travaux démarrés en 2010. Nous réfléchissons à un parcours de découverte qui pourrait intégrer « la mare aux grenouilles ».

Des « friches communales » vont être recensées pour une éventuelle réhabilitation et le long de la route de la mer, des haies vives seront plantées à l'automne 2021.

Dans les Polders 10 hectares sont revenus à la commune. En concertation avec les usagers chasseurs et avec l'association Avril* deux commissions vont réfléchir à la gestion de cet espace naturel et sensible.

La commission a rappelé l'importance de préserver le paysage bocager, patrimoine environnemental de Blainville sur mer et, dans le cadre du futur PLUI*, nous souhaitons faire un inventaire des haies.

D'autres réflexions ont porté sur la qualité des eaux en amont (cf. dispositif « opération de reconquête de la qualité des eaux littorales » de la CMB et GEMAPI*), sur la création de jardins partagés et sur la gestion des déchets (pose de bacs à marée secteurs *Gonneville* et la Cale).

PLUI : plan local d'urbanisme intercommunal / AVRIL : association d'éducation à l'environnement et au développement durable / GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET ATTRACTIVITÉ

Voilà plus d'un an que le marché du mercredi s'est développé offrant à notre population un choix de produits de qualité. Les Blainvillais apprécient ce marché, lieu de rencontres et d'échanges.



Comme l'équipe l'avait souhaité, nous allons démarrer un second marché. Après consultation de la population c'est le dimanche qui a été retenu pour la « période estivale » dans un premier temps.

Ce marché aura vocation à accueillir la vente de produits alimentaires ou artisanaux, en circuit court ou Bio. Il permettra à la population travaillant en semaine de venir s'approvisionner le week-end, dans une ambiance conviviale. Des animations musicales auront lieu tout au long de cette période avec dégustation de nos produits locaux.

Des bornes seront posées en juin, donnant accès à l'eau et à l'électricité.

A la fin du printemps, une aire de jeux pour les enfants verra le jour, à l'ancienne gare, derrière l'office de tourisme (modèles choisis en dessous)



Deux tables de pique-nique seront installées, permettant aux parents ou joueurs de boules de se restaurer.

Une autre table sera aussi installée à la mare aux grenouilles

Le cimetière aura un nouveau parking, d'une quarantaine de places, accessible par le chemin des Longs Champs. Il sera bordé d'une haie.

COMMISSION CAMPING



Cette année, nous allons procéder à certains investissements pour rendre notre camping plus attractif.

Nous commençons tout d'abord par l'aménagement de l'entrée du camping avec la pose de deux nouveaux panneaux visibles de la route touristique puis 4 mâts avec drapeaux. De plus, un massif de fleurs sera créé. Ainsi nous voulons rendre l'entrée plus accueillante. Dans la même optique, plusieurs structures de jeux pour les enfants seront montées.

En ce qui concerne l'accueil des camping-cars, nous allons poser une barrière automatique ainsi qu'une borne de paiement autonome et une caméra. L'installation aura lieu avant la saison 2021. L'accès de ces véhicules pourra donc se faire tout au long de l'année. Pour un accueil optimal durant la période hivernale, nous avons le projet de créer huit places de camping-car en raison d'un sol trop humide.

Nous allons aussi aménager une plate-forme de refuge en cas d'inondation en sable-ciment selon la réglementation en vigueur.

Le bloc sanitaire sera à nouveau fermé pour cet été, toujours à cause du protocole sanitaire, nous allons donc finir la pose du carrelage à l'intérieur. Malheureusement, l'espace tente sera donc fermée. La laverie sera aussi dotée d'un nouveau lave-linge. La salle commune sera encore fermée cette année, mais nous avons le projet de rafraîchir cette pièce au centre de la vie du camping. Cela devra se faire dans les prochaines années.



EGLISE ET SALLE POLYVALENTE



Amer (simulation)

Notre futur clocher :

« Ce clocher est représenté sur les cartes du service hydrographique et océanographique de la Marine. Par ailleurs, les instructions nautiques évoquent... qu'à l'EST du Sénéquet, on peut voir, à mi-côte, la flèche noire et blanche du clocher de Blainville-sur-Mer ».

PREFECTURE MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD (Extrait d'un courrier de 2016)

Les travaux de l'église débuteront fin juin. L'échafaudage ne pourra pas être disponible comme prévu début mai.

Merci à tous les bénévoles qui participent au chantier, c'est un véritable succès.

La nouvelle salle polyvalente à vocation culturelle :

La précédente équipe municipale avait prévu la construction d'une salle des fêtes de 200 places près du stade.

Le nouveau conseil municipal a gelé la procédure car il souhaite modifier le projet initial pour augmenter la capacité d'accueil à 400 places. La commune d'Agon-Coutainville se joint à celle de Blainville-sur-mer. Des premières réunions avec notamment la visite d'autre salle dans le territoire nous font penser qu'un beau projet se profile. Le projet initial qui nous semble être de qualité sera conservé avec une extension. La salle polyvalente à vocation culturelle sera implantée à côté du stade.

Un bâtiment associatif sera également construit à proximité de la future salle polyvalente. Il sera constitué de trois salles de 40m² pour répondre aux nombreuses demandes de la population de pouvoir disposer de lieux, et de quatre boxes de rangement de 50m² chacun. Ainsi le matériel de différentes associations et celui de la mairie pourront être stockés.

LISTE DES ASSOCIATIONS INTERVENANT SUR LA COMMUNE DE BLAINVILLE/MER

Nom de l'association	Contact	Adresse	N° de téléphone
Animations Tourisme Blainville-sur-Mer	Président : M. Gérard CHARPENTIER	12 bis route de la Mer – Blainville-sur-Mer 10 rue de la Taupaine	02 33 07 90 89 06 48 95 72 07
Arts des Marais	Présidente : Annick SOLER	Place de la Marine	06 08 72 58 93
ASCOMER Association pour la connaissance des produits de la mer	Vice-présidente : Mme Véronique DALARUN	33 rue du Hameau Laurier 50560 Gouville/mer	06 82 50 53 70
ASJ BSM Association Sportive des Jeunes de Blainville-sur-mer et St-Malo-de-la-Lande	Président : M. Jean-Noël HÉBERT	Club House : Stade les Michaux Domicile : 24B rue d'Agon -Blainville-sur-Mer	02 33 07 82 55
ASPAREL : association des parents d'élèves du RPI St-Malo-de-la-Lande-Blainville/mer	Président : M. Jean Michel RIBAULT	23 résidence du Manoir 50200 St-Malo-de-la-Lande	02 14 15 25 76 06 76 63 51 43
Association « Entrain de lire »	Présidente : Mme Anne-Marie DAUVIN	1 rue du Château d'Eau – Blainville-sur-Mer Domicile : 24 rue de Néauville – Blainville/Mer	02 33 07 81 11
Amicale des sauveteurs en mer	Contact :		
Au Vent d'Amont Blainvillais gymnastique volontaire	Présidente : Mme Janine DAUCET Contact : Anne-Marie DAUVIN	16 route du Hutrel – Blainville-sur-mer	02 33 47 20 64 02 33 07 81 11
Association « Autrement » promotion de l'art dans son expression et sa représentation	Président : M. Sébastien BOUTELOUP Contact : charly SAUSSAYE	La Héronnerie – Blainville-sur-mer	02 33 07 73 33
Club du Littoral	Présidente : Mme Christiane LECAPLAIN	La Jeannerie - 50560 Blainville-sur-Mer	02 33 47 24 49
Groupement sportif « la Côte de l'Espace »	Président : M. Bruno LÉBOUVIER	10 rue Louis Périer 50230 Agon-Coutainville	02 33 47 21 22
Société de Chasse Blainville/St-Malo	Président : M. Daniel FRÉRET	Hôtel Vallée – 50200 St-Malo-de-la-Lande	02 33 45 74 85
HORIZON Association d'aide aux personnes en difficulté	Président : Régis GERVAISE Secrétaire : Alexis GERVAISE	10 chemin des longs champs – Blainville-sur-mer 33 Lotissement des Quarantaines – Blainville-sur-Mer	02 33 47 29 63
Section locale SNSM	Président : M. Antoine DAUVIN	6 la Journeuserie – Blainville-sur-Mer	02 14 15 87 06
Sauvegarde du Patrimoine	Présidente : Mme Bénédicte UKAS-COURY	8 village de Grouchy – 50560 Blainville-sur-Mer	02 33 47 03 63
STEP DANCE	Présidente : Mme Sylvie VLÉMINCKX	9 r Denis Lehuby - 50230 Agon-Coutainville	02 14 15 52 03
UNC – UNCAFN Union Nationale des Combattants	Président : M. Jean-Claude CHAVAILLARD	3 chemin de la Rousterie – Blainville-sur-Mer	02 33 46 40 03

SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER DE BLAINVILLE SUR MER



Président : Antoine DAUVIN
Patron : Aurélien LECARDONNEL
Trésorier : Philippe THIEBAUT
Equipers : Pierre ADDE - Antoine DAUVIN – Aurélien LECARDONNEL – Benjamin LEFEVRE – Amaury MARTIN – Thomas MARTIN – Bastien MONBRUN – Julien MOUTON
Frédéric REGNAULT – Thomas STELL – Laura THIEBAUT – Philippe THIEBAUT

Activités de la station

Les conditions sanitaires que nous avons connues en 2020, ne nous ont pas permis d'organiser les manifestations prévues, je pense notamment à l'apéro concert, qui est un moment de convivialité, de rencontre avec nos donateurs. Ces événements permettent de faire face aux dépenses liées aux actions de la SNSM.

Les activités :

L'équipage s'entraîne régulièrement : navigation, reconnaissance du secteur, secourisme, nage en mer... A chaque grande marée d'un coefficient supérieur à 100, deux équipiers sont généralement présents à la remontée de la mer afin d'éviter tous risques d'isolement par la marée.

Plusieurs interventions en 2020 sur déclenchement du CROSS Jobourg : avaries moteur, remorquages ou inquiétudes.

Appel aux bénévoles :

Si vous aimez la mer, le secourisme, que vous souhaitez participer à une mission d'intérêt général, alors n'hésitez pas, contactez-nous !

Vous pouvez devenir bénévole à la station de Blainville Sur Mer, embarqué ou non, toutes les propositions peuvent être étudiées, nous avons besoins de bras à terre comme en mer.

Animations Tourisme Blainville Sur Mer



Composition de l'équipe des bénévoles de l'association :

Bureau

Président	CHARPENTIER Gérard
Vice-président	FALAISE Thierry
Trésorière	DUGOUSSET Michelle
Secrétaire	TOURENNE Murielle
Secrétaire adjoint	TOURENNE Claude



Le bureau

Conseil d'administration

CHAVAILLARD Jean-Claude et Colette	NOVIAL Jean-Claude
DUJARDIN André et Marie-Jo	PANSARD Jean-Michel
SAUVAGE Alain et Yvette	SEBIRE Claude et Thérèse
GUILLOT André	SEBIRE Jacques
HAMME Marguerite	MARIE Marcel et Jacqueline
LECAMPION Victor	THOUROUDE Guillaume et Anne
LECOUVEY Claude	YBERT Edith

Bénévoles

ALEXANDRE Daniel 1	GOSSELIN Emile et Chantal
ALEXANDRE Daniel 2	BENOIT Serge
FREMOND Daniel	LEBOUVIER Norbert

Comme chaque année, l'association propose son traditionnel parcours historique et architectural de la rue des libraires, des sorties découverte de l'estran et des parcs à huîtres, des visites des ateliers ostréicoles, des sorties mycologiques.

En fonction de la situation sanitaire, l'association reprendra les randonnées du lundi après-midi et organisera également les puces des couturières, une braderie d'été, une bourse aux jouets et un marché de Noël.

Le planning des manifestations est disponible au Bureau d'Information Touristique de Blainville sur mer ou consultable sur le site internet www.at-blainvillesurmer.com

Pour information, l'association est en mesure de louer tentes, tables, bancs et barbecues.

ANIMATIONS TOURISME BLAINVILLE-SUR-MER

12 bis route de la mer – 50560 Blainville sur mer

02 33 07 90 89 / 06 48 95 72 07

E-mail : contact@at-blainvillesurmer.com – Site internet : www.at-blainvillesurmer.com

LE CLUC DU LITTORAL BLAINVILLAIS

Présidente : Christiane LECAPLAIN
Trésorière : Marcelle MARCHAND
Présidente d'honneur : Christiane LECHANOINE
Membres : Joëlle FOSSEY, Denise DELAROCHE (notre photographe), Annaïck LECONTE, Brigitte VALLÉS.



Notre club compte 35 adhérents. La cotisation est de 15€. Nous nous réunissons le 2^{ème} mardi de chaque mois de septembre à juin, et deux fois en novembre, janvier et février, à la salle des fêtes de Blainville-sur-Mer à 14h00. Nous proposons des jeux de société : scrabble, belote, triominos. Chaque après-midi se termine par un goûter.

Tout au long de l'année nous proposons des événements. En **décembre** : un repas au restaurant, ainsi qu'un goûter de Noël à la salle des fêtes, tables soigneusement décorées par Joëlle. En **janvier** : galettes des rois. Une plante est offerte aux reines et une bouteille de vin aux rois. En **février**, à la Chandeleur : goûter avec crêpes. Nous rencontrons beaucoup de difficultés à organiser des sorties, n'étant plus assez nombreux pour remplir un car. Néanmoins, cette année encore, nous irons en novembre à Condé-sur-Vire pour un repas et un après-midi spectacle.

Au mois de juin, nous aurons le plaisir de fêter à nos amies leurs 80 ans. Nous partagerons un gâteau d'anniversaire et une plante leur sera offerte. Depuis 2020, nous proposons chaque mois la séance **Ciné sénior** au cinéma d'Agon-Coutainville. La place est offerte par le club et un goûter vous sera également offert après la projection.

Après la trêve estivale, nous reprendrons nos activités le **14 septembre 2021**.

Venez nous rejoindre, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons.

La présidente, Christiane LECAPLAIN

ASSOCIATION HORIZON

Forte d'une expérience de plus de 20 ans, l'association vient en aide aux personnes en difficulté. Des nouvelles actions sont envisagées pour permettre d'aider au financement de l'aménagement d'une voiture, l'achat d'un fauteuil et bien d'autres projets. L'association mettra bientôt en ligne, une cagnotte afin de récolter des fonds.

L'association a élu son nouveau bureau :

Président : Régis Gervaise

Secrétaire : Alexis Gervaise

Trésorière : Nathalie Delauney

ASSOCIATION DE FLEURISSEMENT

Comme elle le fait depuis plusieurs années, l'association de fleurissement du pôle de proximité, l'ancienne communauté de communes de Saint-Malo-de-la-lande, relance son concours des maisons fleuries. « Comme d'habitude, le jury, composé de trois personnes différentes de la commune, passera la première quinzaine de juillet et notera sur plusieurs critères, la décoration et la visibilité de la rue, mais aussi sur l'esthétique générale du jardin, les variétés et la quantité du fleurissement, l'originalité et l'entretien. »

Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie.

RECONNAISSANCES

La petite fille du gardien de phare est devenue centenaire :

Renée Lemetayer, est née le 21 août 1920 à St-lô, elle a donc eu 100 ans l'été dernier. Cette femme qui a eu deux enfants, vivait dans la rue de bas. Elle est maintenant à l'EPHAD du Croisel à Coutances. À l'occasion de son centenaire, le maire, Louis Teyssier, a souhaité lui offrir une photographie représentant le phare du Sénéquet. Madame Lemetayer est en effet la petite fille, d'Auguste Leforestier, l'un des anciens gardiens de notre phare. Celle-ci n'a pas hérité du pied marin de son grand-père, mais ses fils oui. Nous revenons avec lui sur ce métier qui tend à être oublié, gardien de phare.

Au départ, ce phare a été construit en 1857 mais il n'était qu'une tourelle sans feu. C'est en 1861, après le naufrage de l'avisio l'Antilope, qu'il sera rehaussé et équipé d'un feu. Il sera à partir de ce moment gardé par deux équipes de deux gardiens qui se relayent tous les 21 jours. Le changement d'équipe se fait en doris, à la rame, si le temps le permet. Lorsqu'ils sont à terre, les gardiens logent en première ligne face à la mer. Les maisons du phare ont aujourd'hui disparu, il en reste très peu de traces. Elles étaient situées sur la dune, au nord du pont de Blainville. La mer en grignotant les dunes a détruit ces maisons. Auguste Leforestier né en en 1869 à Gouville- sur-mer, est donc un de ces gardiens qui regardaient Blainville-sur-mer du large.



Sa petite fille se souvient avoir visité le phare une unique fois avec son grand-père et garde en mémoire d'avoir été hissée à la porte dans un panier en osier. Son grand-père partira en retraite avant de voir arrivé les feux automatiques et permanents en 1937. Il meurt dans notre commune le 17 avril 1938.



Un jeune Blainvillais fait un geste généreux à une association :

En automne, la récolte des fruits dans nos jardins a été bonne notamment rue de la Robinière. Pacôme, 12 ans, collégien aux « Embruns » a décidé de les ramasser dans son verger. D'après lui, il y en avait tellement qu'il a eu l'idée de les vendre un samedi matin sur la place Zimmerback.



Crédit photo : Jean-Louis Blin

Ses pommes et ses noix ont eu un franc succès. Surpris par la recette, Pacôme a décidé de la partager avec une association. Sur les conseils de son papa, il a offert 100 euros à « Horizon », association Blainvillaise qui vient en aide aux familles en difficulté de la commune et des alentours.

Le 20 novembre, c'est en présence d'Alexis Gervaise, président par intérim de l'association, que Pacôme a pu remettre son don. Celui-ci a réagi : « J'ai été touché par ce geste de solidarité spontané, d'autant plus en cette période difficile pour tout le monde. »

Remerciement à Jérémy Guenon



Fin novembre le marin-pêcheur, Jérémy Guenon habitant à Blainville-sur-mer, a sauvé la vie d'une femme de 80 ans. Le marin attendait en mer son matelot parti ramener le tracteur sur le parking de la cale après mise à l'eau du bateau. Le jeune homme de 27 ans, observe l'arrivée des sapeurs-pompiers et des sauveteurs de la SNSM, sans savoir ce qui se passait. Son matelot et un ami sauveteur l'informent qu'une femme pratiquant la pêche à pied est encerclée par l'eau. Déjà en mer, on lui demande alors d'aller la secourir. Il s'exécute et se dirige seul avec son bateau vers la victime, la difficulté étant de naviguer entre les rochers et de protéger en même temps son bateau. Le marin a réussi à ramener la femme à bord saine et sauve puis sur la plage où elle a été prise en charge par les secours

Crédit photo : Jean-Michel Pansard

LA PAGE DES JEUNES (ET DES MOINS JEUNES !)

JEU :



Coll. C Lecrosnier

L'image ci-dessous nous plonge dans le « passé » de Blainville sur mer.

Où cette photographie a été prise ?

Vous pouvez donner votre réponse sur le site en cliquant sur l'outil « participer à la vie citoyenne » en bas de page

Indice : la municipalité a pour projet d'aménager cet espace

avec des jeux pour les jeunes « de la commune ».



LE « P'TIT BILO »

Les élèves du RPI de Blainville sur mer ont rédigé un journal intitulé « LE P'TIT BILO »

Retrouvez l'intégralité du journal sur notre site en utilisant le moteur de recherche ou en scannant avec votre téléphone le QR CODE suivant

Bravo aux enfants et à l'équipe enseignante !



L'AIRE DE JEUX SPORTIFS

La CMB et la municipalité ont signé une convention qui permet d'ouvrir cet espace en dehors du temps scolaire, pour les journées du mercredi et du samedi dans un 1^{er} temps (*règlement page suivante*).

Après cette « période d'essai » la commission affaires scolaires se réunira fin juin pour réfléchir à une ouverture sur le temps des vacances.



RÈGLEMENT D'USAGE DU PLATEAU SPORTIF

I / DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

Le plateau sportif de Blainville sur mer est un lieu public d'accès libre hors temps scolaire pour les journées du mercredi et du samedi (voir conditions d'accès et horaires)

C'est avant tout un lieu de rencontre, d'échanges et de loisirs sportifs. L'utilisation de cet espace doit donc se faire dans la plus grande **convivialité**.

Le plateau sportif permet uniquement la pratique du football, handball et basket-ball **avec les chaussures de sport adaptées** (pas de crampon ...)

Toute autre activité est interdite

Les personnes mineures **sont sous la responsabilité de leur représentant légal**.

Les visiteurs en y accédant reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent les conditions, notamment les risques liés à la pratique des activités proposées et en assument l'entière responsabilité.

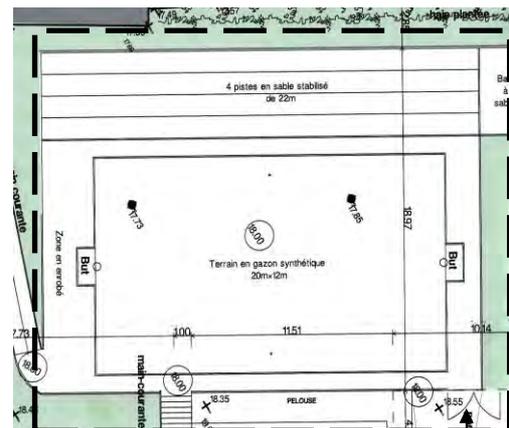
La mairie décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

II / CONDITIONS D'ACCÈS ET HORAIRES (MERCREDI et SAMEDI)

Seul le périmètre entouré en pointillé sur le plan est autorisé. **L'accès à l'école et à la cantine est formellement interdit**

Horaires d'été: 10h00 à 20h00
(à partir du dernier dimanche de mars)

Horaires d'hiver: 10h00 à 17h00
(à partir du dernier dimanche d'octobre)



Entré



III/ CONDITIONS D'ORDRE ET DE SECURITE :

En cas de dégradations accidentelles ou constatées, en avertir la mairie au n°suivant 02 33 47 11 44 ou via le formulaire de contact sur le site blainvillesurmer.fr Une veille sera assurée par des conseillers municipaux et un état des lieux sera fait régulièrement en collaboration avec les enseignants du RPI.

En cas d'urgence :

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL GENERAL	112

La commune se réserve le droit, à tout moment de modifier ce règlement ou les horaires d'accès pour garantir les conditions de bonne utilisation.

Le SPANC

- **Service Public d'Assainissement Non Collectif** - de Coutances mer et bocage, joue un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement et de la santé des personnes. Il accompagne et conseille également les usagers dans leurs démarches liées à leur assainissement autonome.

Le SPANC, c'est quoi ?

Le SPANC est un service public chargé d'accompagner les usagers dans la mise en place et le suivi de leur assainissement autonome. Il s'adresse aux habitants dont l'habitation n'est pas raccordée à l'assainissement collectif.

Les installations autonomes doivent notamment garantir que toutes les eaux usées des habitations concernées sont traitées puis restituées dans le milieu naturel tout en préservant la santé publique et l'environnement. Elles sont constituées des eaux vannes (*eaux des toilettes*) et des eaux ménagères (*lavabos, cuisine, lave-linge, douche, etc.*).

Sur le territoire de Coutances mer et bocage, près de la moitié des habitants est ainsi concernée par l'assainissement non collectif ; ce qui représente environ 12 000 installations autonomes.

Quelles missions auprès des usagers ?

Si le SPANC assure le contrôle des installations afin d'en définir la conformité ou non, c'est loin d'être sa seule mission. Son rôle est aussi de conseiller et d'accompagner les usagers dans leurs projets de rénovation ou création d'un équipement d'assainissement non collectif, lors de la construction d'une maison par exemple.

Les équipes sont ainsi à vos côtés en amont des travaux (*diagnostic, étude de conception, conseil sur les équipements les plus efficaces*), mais aussi lors de leur réalisation et finalisation. Ces différentes étapes permettent notamment de s'assurer que les équipements sont conformes aux recommandations réglementaires et qu'ils sont correctement installés.

Quels sont les objectifs poursuivis ?

Il s'agit de répondre à un enjeu environnemental essentiel : la préservation du milieu naturel. Un équipement d'assainissement conforme, entretenu et maintenu en parfait état de fonctionnement, c'est moins d'impact sur l'environnement, et notamment une qualité d'eau accrue.

Comment est géré ce service ?

La communauté de communes a fait le choix d'une gestion en régie directe, intégrée à la direction de la Qualité de l'Eau. Cela signifie que la collectivité ne fait appel à aucun prestataire pour réaliser les missions. En effet, il a été décidé de valoriser la motivation, les connaissances et compétences ainsi que le professionnalisme des agents. Ce mode de gestion permet également de favoriser la sensibilisation et la communication auprès des usagers et des acteurs du territoire.

Un budget est dédié à ce service, dont les dépenses (*missions de contrôles, conseils, etc.*) doivent être équilibrées par des recettes (*redevances*).

Quelle est la stratégie mise en œuvre par le SPANC ?

La stratégie en vigueur répond, entre autres, aux enjeux de reconquête de la qualité des eaux sur l'ensemble du territoire de Coutances mer et bocage. La priorité est donnée aux installations dites sensibles et prioritaires en zone d'influence microbiologique* avec une logique de programmation des contrôles et un accompagnement spécifique en s'éloignant progressivement du littoral vers l'intérieur des terres.

Cette stratégie permet notamment de répondre aux objectifs ambitieux du Contrat de Territoire Eau et Climat 2019-2021 définis avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie (*450 mises en conformité d'installations d'ici fin 2021*).

Aides à la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif

La convention de mandat signée avec l'Agence de l'eau a permis de concrétiser la reconduction des aides jusque fin 2021 et de faciliter la dynamique initiée par le SPANC de Coutances mer et bocage.

Les dossiers éligibles peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement financier pour les études de filières (*à hauteur de 50 % du coût réel des études*) ainsi que pour les travaux (*à hauteur d'un forfait de 6 000 € TTC plafonné au montant réel des travaux*).

Le SPANC se tient à la disposition des usagers pour préciser les conditions d'éligibilité et le montant des aides en vigueur.

Ce qu'il faut savoir et retenir :

- L'usager est responsable de son équipement d'assainissement non collectif, et notamment de son entretien régulier, et tout particulièrement de son impact sur le milieu
- S'agissant d'obligations réglementaires, les délais de mises en conformité des installations d'assainissement non collectif par les usagers doivent être respectés
- Les enjeux de définition de filières de traitement des eaux et donc de financement sont dépendant des spécificités du terrain, du milieu, de l'emprise foncière et de l'habitation (*nombre de pièces et/ou d'habitants*)
- Les études de filières sont obligatoires en amont de toute mise en place d'une nouvelle installation autonome
- Chaque opération sur une installation d'assainissement non collectif doit obligatoirement faire l'objet d'un porté à connaissance auprès du SPANC pour validation préalable
- La vidange des installations autonomes doit être confiée à des entreprises agréées par les services de l'Etat

Pour en savoir plus :

- ☒ Pôle de Coutances Mer et Bocage
18, rue du Clos
50590 MONTMARTIN-SUR-MER

02 33 76 53 00
spanc@communaute-coutances.fr
- 📍 <http://www.coutancesmeretbocage.fr/accueil/assainissement/>

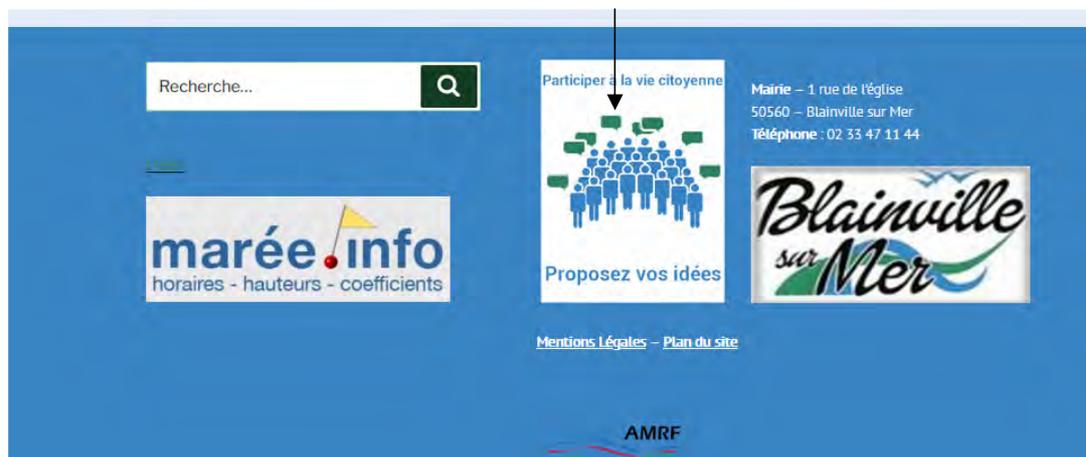
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Accueil du public : du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
(*en respect des conditions sanitaires en vigueur*).

Documentation : (*) <http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/18/CARTE8.map>
<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

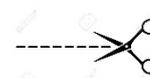
1. Vous avez un projet, des suggestions à faire, alors partagez les sur le site de la mairie en cliquant sur « participer à la vie citoyenne » en bas du site



2. Et si votre municipalité négociait des achats groupés ainsi qu'une mutuelle communale, seriez-vous intéressé ?

Cette action consiste à regrouper un maximum de personnes, afin d'obtenir des tarifs préférentiels sur différents types d'achats, qui peuvent être l'énergie, la mutuelle, ou autres. Le but de cette démarche est de soutenir le pouvoir d'achat des citoyens.

Questionnaire à compléter, à découper et à déposer en mairie



Nom :

Prénom :

Adresse

.....
.....
.....

Téléphone :

Email :

Seriez-vous intéressé par : Une mutuelle adaptée à vos attentes ? Oui Non

Combien de personnes en bénéficieront dans votre foyer ?

Des achats groupés ? Oui / Non

Quelles seraient vos attentes :

Commentaires éventuels :

.....



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Louis TEYSSIER.

IMPRESSION FM.REPRO : TIRAGE : 1000 exemplaires. Papier recyclé - Dépôt légal à parution

MAIRIE DE BLAINVILLE SUR MER 02.33.47.11.44 SITE OFFICIEL : www.blainvillesurmer.fr.